



Droit civil de la successio

Par **laperle**, le **09/06/2010** à **20:10**

Bonjour,

ma question se rapporte à la succession, je voudrais savoir s'il existe une période de prescription.

prenons le cas d'un héritier qui 33 ans après découvre une cantine d'or au sous sol de sa maison alors que ses frères et elle devaient en hériter comme l'atteste le testament de leurs pères décédé depuis 33 ans.

thanks for your answer